



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG / UNIVERSITÄT FREIBURG

CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHÈQUE 2012-2013

Politique documentaire de la bibliothèque des Sciences de la Terre, Université de Lausanne

Catherine Schlegel Rey
Ecublens VD

Septembre 2013

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Renato Scariati, Université de Genève, bibliothèque des Sciences économiques et sociales,
responsable scientifique du module " Gestion des collections "

Hubert Villard, ancien directeur de la BCU-L, personne de référence pour le suivi pédagogique du
travail

RÉSUMÉ

Ce travail formalise une politique documentaire complète, spécifique à une bibliothèque universitaire spécialisée, celle des Sciences de la Terre de l'UNIL.

Cette politique documentaire est pensée pour différents types de documents, tels les monographies et les cartes, les périodiques, ainsi que pour les tirés-à-part.

Elle comprend :

- une politique d'acquisition
- une politique de préservation et de conservation
- une politique de communication.

Partant d'une base théorique, la politique documentaire est appliquée à la spécificité des collections de la bibliothèque. En fin de travail, un outil de gestion quotidien par collection est proposé.

REMERCIEMENTS

Chaque travail est une aventure, et le présent mémoire n'aurait pu être réalisé sans l'aide des personnes suivantes que je tiens sincèrement à remercier :

Tout d'abord, mon mari Dominique et mes enfants Johann, Sven et Alix ; leur soutien quotidien et leur amour me sont essentiels.

Hubert Villard, personne de référence de ce travail, pour son enthousiasme et ses conseils avisés.

Jean-Luc Epard, président de la commission de la bibliothèque et Othmar Müntener, directeur de l'ISTE, pour avoir accepté le sujet de ce travail.

Gilles Borel, directeur du MCG, pour la mise à disposition des archives.

Henri Masson, pour la fructueuse discussion concernant l'historique de la bibliothèque.

Muriel Guerry-Lagrive, pour m'avoir entraîné dans cette aventure, fourni des références bibliographiques, relu le mémoire et pour son amitié.

Mes collègues de travail et de certificat, mes amis et mes proches pour leurs encouragements tout au long de cette formation.

ABRÉVIATIONS

BCU-L : Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne ; **CDU** : Classification Décimale Universelle ; **CHUV** : Centre Hospitalier Universitaire Vaudois ; **cm** : centimètre ; **ISTE** : Institut des Sciences de la Terre de l'UNIL ; **MCG** : Musée Cantonal de Géologie, Lausanne ; **ml** : mètre linéaire ; **PAC** : *Preservation and Conservation* ; **RERO** : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale ; **TAP** : Tiré-à-part ; **UNIL** : Université de Lausanne.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| RÉSUMÉ | 3 |
| REMERCIEMENTS..... | 3 |
| ABRÉVIATIONS..... | 3 |
| INTRODUCTION..... | 7 |
| 1 OBJECTIF DU TRAVAIL | 9 |
| 2 HISTORIQUE ET SITUATION ACTUELLE | 11 |
| 3 MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE..... | 13 |
| 4 LA BIBLIOTHÈQUE ET SES COLLECTIONS..... | 15 |
| 4.1 MONOGRAPHIES ET CARTES..... | 15 |
| 4.1.1 POLITIQUE D'ACQUISITION | 15 |
| 4.1.2 POLITIQUE DE CONSERVATION | 17 |
| 4.1.3 POLITIQUE DE COMMUNICATION | 19 |
| 4.2 PÉRIODIQUES PAPIER ET ÉLECTRONIQUES..... | 19 |
| 4.2.1 POLITIQUE D'ACQUISITION | 20 |
| 4.2.2 POLITIQUE DE CONSERVATION | 21 |
| 4.2.3 POLITIQUE DE COMMUNICATION | 22 |
| 4.3 TIRÉS-À-PART..... | 22 |
| 4.3.1 POLITIQUE D'ACQUISITION | 22 |
| 4.3.2 POLITIQUE DE CONSERVATION | 23 |
| 4.3.3 POLITIQUE DE COMMUNICATION | 23 |
| 5 PERSPECTIVES D'AVENIR..... | 25 |
| 5.1 CARACTÉRISTIQUES DES COLLECTIONS..... | 26 |
| 5.2 ÉVALUATION RÉGULIÈRE DES COLLECTIONS | 27 |
| CONCLUSION | 29 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 31 |
| ANNEXES | 33 |
| ANNEXE 1 ORGANIGRAMME | 35 |
| ANNEXE 2 DONNÉES BIBLIOTHÉCONOMIQUES | 37 |
| ANNEXE 3 NIVEAUX CONSPECTUS | 39 |
| ANNEXE 4 GRILLES DES TRI DES DONS | 45 |

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'une politique documentaire ?

L'offre éditoriale est surabondante de nos jours, dans tous les secteurs et sur plusieurs types de supports. De nombreuses personnes pensent également, à tort, que tout est disponible sur Internet. Une bibliothèque se doit alors de justifier son existence. Toutefois, il faut s'appuyer sur des outils précis afin de faire des choix justes.

Un de ces outils essentiels est la politique documentaire, qui est un instrument de travail déterminant

1. une politique d'acquisition, soit les principes d'approvisionnement en ressources documentaires imprimées ou électroniques
2. une politique de préservation et de conservation réglant le traitement et le devenir des collections
3. une politique de communication fixant la valorisation et l'accès aux ressources pour les lecteurs.

La politique documentaire permet de constituer une collection vivante et non juste un stock de documents, même intelligemment complété. Elle tient compte de l'usage réel des ressources mises à disposition et des demandes des lecteurs. Elle est également un ensemble de décisions et processus fixant un cadre qui permet à tous les partenaires de connaître les axes de développement de la bibliothèque en fonction de sa mission.

Une bibliothèque est un lieu de mémoire et fait office de référence. Cependant, même dans ce cadre strict, sa politique documentaire ne doit pas rester figée ; bien au contraire elle doit être débattue, renouvelée et évaluée de manière régulière.

Que sont les Sciences de la Terre ?

Les Sciences de la Terre traitent bien sûr de la géologie, mais également par exemple des biogéosciences, nouvelle discipline à cheval entre les mondes minéral et vivant, des dangers et risques naturels d'évènements ponctuels et instantanés (séismes, tsunamis, glissements de terrains) ou récurrents et sur le long terme (âges glaciaires), de la paléontologie d'organismes microscopiques jusqu'aux dinosaures géants, de la volcanologie de par le monde et même au-delà (lune, planètes) et ce depuis la formation de la Terre il y a 4.5 milliards d'années jusqu'à nos jours. Elles se basent sur d'autres sciences telles la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique, et contribuent également aux progrès d'autres disciplines comme entre autres l'archéométrie, la climatologie, la géomorphologie, la glaciologie, la pédologie et l'océanographie.

Le développement de la discipline des Sciences de la Terre est relativement récent ; les premiers travaux sont apparus vers 1660, mais le vrai essor a lieu depuis 1860. Il s'agit d'une science très descriptive. Dans le cas d'un minéral par exemple, la description précise de sa couleur, sa composition chimique, sa dureté, sa forme et son occurrence permet de lui attribuer un nom qui pourra être repris de manière universelle. Il en est de même pour un fossile, qui, suite à sa classification biologique et à la connaissance de son évolution, permettra en plus la datation de la couche sédimentaire dans laquelle il a été recueilli. Toutes ces descriptions originales, dont certaines remontent à plus de deux siècles, sont par conséquent importantes et les chercheurs y ont recours quotidiennement. Il est donc primordial de conserver ce type

de documents le mieux possible sur le long terme car l'obsolescence n'y a pas cours. Il en va un peu différemment de la théorie qui progresse et s'affine au gré de l'avancement de la recherche et du niveau des techniques de laboratoire.

Quel est mon rôle ?

Géologue de formation, je travaille à la bibliothèque des Sciences de la Terre en tant que bibliothécaire scientifique depuis plus de 10 ans. Je suis responsable de la gestion complète des collections de la bibliothèque et des archives scientifiques de l'ISTE. Les cours de ce Certificat de Gestion de Documentation et de Bibliothèque m'ont apporté des idées fortes et un enthousiasme marqué. Par la rédaction de ce mémoire, je désire poser les bases essentielles à une politique documentaire et, même si j'en serai la principale personne concernée, la totalité du document est au nom de la bibliothèque.

1 OBJECTIF DU TRAVAIL

Ce travail de certificat ambitionne de formaliser une politique documentaire pour l'ensemble des documents de la bibliothèque des Sciences de la Terre de l'UNIL. En effet, à l'heure actuelle, c'est la tradition orale qui prévaut ; il n'existe aucun document écrit et les différents acteurs (cf. annexe 1) n'ont pas forcément de vision commune de la gestion des collections et de l'avenir de la bibliothèque. Au final, l'objectif de ce travail est d'aboutir à un document de travail qui consigne la politique de développement et de gestion de la bibliothèque.

Toutefois, dans bien des domaines, la bibliothèque ne peut pas décider seule de la voie à suivre ; pour les ressources électroniques, les collaborations avec d'autres institutions telles la BCU-L ou même le Consortium suisse des bibliothèques sont essentielles. Et même si à l'interne la bibliothèque propose des solutions propres, comme pour les tirés-à-part par exemple, ces solutions doivent néanmoins être validées par l'ensemble de la communauté scientifique.

2 HISTORIQUE ET SITUATION ACTUELLE

La première mention d'une petite bibliothèque de géologie émane du Prof. Eugène Renevier, conservateur du musée géologique de Lausanne, en 1878. Les dons en sont le principal vecteur d'enrichissement. Les principaux usagers de la bibliothèque sont les différents conservateurs du musée, mais aussi les élèves de l'Académie de Lausanne et les amateurs. En 1891, le Prof. Renevier en fait établir un catalogue manuscrit et institue un *registre de sortie*. Une vraie bibliothèque est née. De fréquents dépôts de la Bibliothèque cantonale viennent enrichir les rayonnages.

La bibliothèque déménage une première fois en 1905 au Palais de Rumine, sur la place Riponne à Lausanne. Dès 1907, sous la direction du nouveau conservateur, le Prof. Maurice Lugeon, l'intégralité de la bibliothèque paléontologique et stratigraphique, que ce soient des monographies ou des articles de périodiques, est cataloguée sur fiches. Cinq ans plus tard, 8000 fiches documentaires classées par ordre de matières permettent en quelques minutes de recueillir toute la littérature disponible dans la plus riche bibliothèque de Suisse d'un point de vue paléontologique (Lugeon, 1913). La réputation de ce catalogue attire des spécialistes du monde entier. En 1931, suite au regroupement des trois bibliothèques d'institut (géologie, minéralogie et géophysique) et de celle du Musée, la collection de la nouvelle bibliothèque de géologie se monte à 11'370 volumes, 16'060 brochures et 3440 cartes géologiques et topographiques. En 1939, le Prof. Lugeon fait état de 700 ml de rayons et de plus de 30'000 fiches de catalogue, malgré de lourdes difficultés de budget et de personnel. Dès 1950, le Dr Arnold Bersier fait transcrire toutes les fiches documentaires à la machine et opère une révision minutieuse de toute la bibliothèque de paléontologie. Les vingt années suivantes voient le budget utilisé uniquement pour les abonnements à différents périodiques. Ces derniers devenant de plus en plus conséquents, le nombre de fiches documentaires augmente de 2'500 environ par année. Une nouvelle révision de la bibliothèque de paléontologie a lieu en 1969. L'année 1978 est marquée par l'unification formelle des bibliothèques et l'engagement de la première bibliothécaire, Mme Adriana Delaloye.

Un pas important est franchi entre 1987 et 1991, avec le catalogage informatique de plus de 11'500 monographies sur le catalogue romand SIBIL (Villard, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991 et 1992). Ce travail de longue haleine a été effectué par la BCU-L à l'occasion du déménagement de la bibliothèque et de tous les instituts des Sciences de la Terre en 1987 sur le site universitaire de Dorigny. A cette date, le Prof. Henri Masson relève plus de 2'000 ml d'ouvrages (Masson, 2002-2003). La partie administrative du musée déménage également à Dorigny avec une bonne partie des collections de roches, alors que les salles d'exposition restent au Palais de Rumine.

Les années 1996-2001 sont placées sous la gestion du Dr Pascale Dalla Piazza. Dès 2002, Catherine Schlegel Rey, auteure de ce mémoire, prend la relève.

En 2012, suite à la création 9 ans auparavant de la nouvelle Faculté des Géosciences et de l'Environnement, la bibliothèque est rattachée à l'ISTE. Tout au long de ces changements, le MCG reste un partenaire privilégié et continue à enrichir les fonds de la bibliothèque. L'année 2012 voit également le déménagement de l'intégralité des collections dans un nouveau bâtiment, et qui plus est, dans des locaux adaptés à ses besoins ; de plus, l'intégralité de la collection paléontologique est rétrocataloguée dans RERO.

La bibliothèque, avec ses quelque 25'000 monographies cataloguées, 9'000 cartes géologiques, plus de 1'600 périodiques imprimés morts ou vivants et ses tirés-à-part, représentant 3'800ml au total, est la seconde en taille au niveau suisse en Sciences de la Terre en 2013. Elle est devancée seulement par la bibliothèque de l'ETH de Zürich. Au niveau romand, elle côtoie la bibliothèque des Sciences de la Terre et de l'Environnement de l'Université de Genève, la bibliothèque de Géologie de l'ancien Institut de Géologie de l'Université de Neuchâtel et la bibliothèque du Musée des Sciences de la Terre de la Fondation Tissières à Martigny.

Les axes de recherches changent périodiquement avec l'engagement de nouveaux collaborateurs à l'ISTE. De même les collections de la bibliothèque varient, avec des pôles d'excellence en prospection minière entre 1970 et 1990 ou en paléontologie des céphalopodes entre 1980 et 2010. Toutefois, un accent tout particulier est mis depuis longtemps sur la géologie du domaine alpin, qui constitue à l'heure actuelle un niveau d'excellence largement reconnu.

3 MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque universitaire spécialisée en Sciences de la Terre, la bibliothèque est d'abord au service des chercheurs de l'ISTE et du MCG, tout en étant également ouverte aux étudiants de l'UNIL et au grand public.

Elle offre les prestations suivantes, certaines pouvant être facturées si besoin est:

- le prêt et/ou la consultation des documents imprimés de ses propres collections
- le prêt et/ou la consultation de documents provenant d'autres institutions pour les chercheurs de l'ISTE et du MCG
- des accès en ligne à des périodiques et des bases de données extérieures
- des recherches bibliographiques et documentaires spécifiques.

Elle permet également la diffusion de la recherche lausannoise par un important volume d'échanges et la mise à jour du serveur académique lausannois SERVAL.

De son côté, l'utilisateur est tenu de respecter tout le matériel mis à disposition. Des frais inhérents aux dommages subis peuvent être demandés. L'utilisateur est également responsable de l'utilisation faite des documents prêtés et s'adapte à la législation, en particulier la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins.

Le règlement de la bibliothèque, disponible au sein de ses locaux, en définit plus précisément les prestations, leur accès et les conditions.

4 LA BIBLIOTHÈQUE ET SES COLLECTIONS

Le présent document, qui vise à formaliser une politique documentaire pour la bibliothèque des Sciences de la Terre, fera l'objet d'une proposition soumise à la commission de la bibliothèque. Cette proposition comporte quelques nouveautés conformes à l'état actuel des connaissances en bibliothéconomie. Les pratiques antérieures et présentes de gestion de la bibliothèque ne sont pas systématiquement reprises.

4.1 MONOGRAPHIES ET CARTES

La bibliothèque des Sciences de la Terre possède une riche collection de monographies ; livres de théorie, manuels pratiques, thèses, ouvrages régionaux. Pour l'instant elle n'a encore acquis aucun livre électronique (e-book). Mais les offres des éditeurs augmentant fortement et les accès devenant pérennes, les chercheurs commencent à s'y intéresser.

Si sa cartothèque est également très bien fournie, elle n'est par contre pas recensée sur le catalogue RERO, mais seulement sur une base de données interne accessible depuis peu au public à l'intérieur des locaux. L'origine de cette décision est à rechercher en 1987 quand la BCU-L commença à introduire les ressources en Sciences de la Terre dans un catalogue collectif à l'échelle romande (SIBIL). Les personnes en charge de la bibliothèque ont craint que le signalement de cette importante collection de cartes n'entraîne trop de demandes de consultations et donc une détérioration rapide de la collection. Il faut souligner que l'emprunt de cartes n'était pas autorisé à cette époque et seule leur consultation dans un local spécifique était permise¹. Ce souci a dû être partagé par d'autres institutions car à l'heure actuelle encore, peu de cartes topographiques et géologiques sont inventoriées sur le catalogue RERO.

4.1.1 POLITIQUE D'ACQUISITION

Les achats, les dons et les échanges sont les vecteurs d'enrichissement des collections.

Il est intéressant de noter que les recommandations nationales françaises pour les collections tablent sur un accroissement annuel d'un ouvrage par usager et d'un titre de périodique pour 8 chercheurs dans des bibliothèques de recherche en sciences exactes (Bisbrouck et Renoult, 1993). Dans notre cas, avec 786 usagers (cf. annexe 2), il faudrait acquérir ce même nombre d'ouvrages, ce qui n'est de loin pas le cas. La croissance annuelle est d'environ 300 titres, certains de ces titres étant acquis à double ou triple suivant leur public destinataire. Aucun chiffre exact ne peut être avancé car les dons ne sont pas répertoriés sur une base de données. Il faut également tenir compte du fait que l'offre éditoriale dans un domaine aussi pointu n'est pas non plus infinie et que les budgets d'acquisition sont un facteur limitant. Afin de maintenir l'attractivité de la bibliothèque auprès des chercheurs et du public, on doit conduire une estimation régulière des collections.

¹ Communication orale de Jean-Luc Epard, le 19.09.2013

Afin de définir quels ouvrages seront acquis et pourquoi, on peut préciser le pôle d'excellence recherché grâce à l'outil Conspectus conçu dans les années 1970 par le Research Libraries Group. Le Conspectus subdivise les collections en 5 niveaux² très bien déterminés et je me propose de réutiliser leur définition telle qu'elle est utilisée par des centaines de bibliothèques de par le monde (IFLA, [s. d.]). Suivant les langues, les niveaux Conspectus attribués seront différents. En effet, les ouvrages théoriques spécialisés de langue anglaise sont les plus courants, mais les titres en français sont également acquis, alors que les titres en allemand par exemple, ne sont que très rarement empruntés dans cette catégorie. Au niveau des livres de base acquis pour les étudiants et le public, la langue française est privilégiée, mais l'offre des éditeurs ne répond de loin pas aux besoins ; l'anglais reste donc également de mise. Il en est tout autrement des ouvrages et des thèses traitant de géologie régionale, prévus pour la recherche. Outre l'anglais, qui devient la langue favorite à l'heure actuelle, un grand nombre de titres sont publiés dans d'autres langues : allemand, espagnol, russe ou mandarin pour n'en citer que quelques-unes. Il est primordial de continuer à collecter ces ouvrages car ils font partie intégrante des ressources nécessaires pour satisfaire la recherche de pointe.

Chaque monographie acquise reçoit un code de classification de type CDU permettant de la classer dans les rayons et une cote qui permet un regroupement par grands domaines (GEO pour Géologie, MIN pour Minéralogie, GEP pour Géophysique, GEM pour Géomatique & risques et PAT pour Paléontologie). Les niveaux Conspectus qui sont mis en regard de la CDU donnent une première indication quant au niveau d'excellence recherché par la bibliothèque et à ses intentions de développement (cf. annexe 3).

Les niveaux Conspectus utilisés lors de l'acquisition sont notés au crayon gris sur la première page de l'ouvrage, en regard du numéro RERO attribué lors du catalogage et, comme nous le verrons ci-dessous, du code de préservation et de conservation.

En ce qui concerne les cartes, la bibliothèque s'attache à acquérir régulièrement des cartes géologiques du monde entier, à une échelle aussi précise que possible. Pour les cartes couvrant un secteur géographique précis, leur niveau Conspectus d'acquisition est 4, sauf pour celles de la Suisse et de la chaîne alpine où il est de niveau 5 (avec acquisition à de multiples exemplaires). De par la difficulté d'acquisition de beaucoup d'entre elles de manière commerciale, de nombreux chercheurs les obtiennent lorsqu'ils se rendent sur le terrain et les remettent par après à la bibliothèque, au service de la communauté locale. La langue ne fait pas partie des critères d'exclusion quant à leur acquisition.

La bibliothèque s'efforce de collecter toutes les publications des chercheurs de l'ISTE et du MCG visant de ce fait l'exhaustivité. Dans la mesure du possible, ces monographies, thèses, tirés-à-part ou cartes sont largement mis à disposition des lecteurs pour en favoriser leur diffusion. Par contre la bibliothèque veillera à l'état des supports car elle doit les intégrer dans sa collection patrimoniale (cf. chapitre 5).

Les dons, nombreux, font l'objet d'un tri rigoureux (cf. annexe 4) à la réception, puis sont traités comme les autres acquisitions, avec attribution d'un niveau Conspectus et d'un code de préservation et de conservation. Les donateurs en sont avisés oralement

² **Niveau 0** : hors collection ; **niveau 1** : niveau minimal d'information ; **niveau 2** : niveau d'information élémentaire ; **niveau 3** : support de formation et d'enseignement ; **niveau 4** : niveau de recherche ; **niveau 5** : niveau complet d'information

et une étiquette ex-dono figure sur chaque titre gardé. Il n'y a pas de mention spécifique du don en tant que tel sur RERO.

4.1.2 POLITIQUE DE CONSERVATION

Selon Trueswell, 1966 et 1969, 80% des demandes des utilisateurs sont satisfaites avec 20% des collections, 85% des demandes avec 40% des collections et 94% des demandes avec 60% des collections lorsqu'on se base sur la dernière date d'emprunt des ouvrages. Il doit donc être possible de définir le noyau ("core" en anglais) de toute collection permettant de satisfaire la grande majorité des lecteurs. Sur cette base, on peut définir une méthode de désherbage, qui permet de rajeunir une collection sans toucher à leur noyau fondamental.

Les codes de préservation et conservation désignent des niveaux différenciés de conservation d'ouvrages (Villard, 1993 et 2001) permettant de trier, garder et conserver à long terme les titres qui sont les plus importants afin d'offrir une bibliothèque dynamique au lecteur. La réflexion quant au devenir d'un ouvrage peut se faire très tôt, dès l'acquisition déjà. On utilise les codes suivants, représentés par des lettres pour les différencier des niveaux Conspectus d'acquisition :

Code A

- ouvrage précieux, rare, daté d'avant 1850, intérêt historique, culturel ou marchand
- pas de prêt ni de reproduction
- si possible, copie de sauvegarde en format riche sur support numérique et en format compressé pour la consultation
- dépôt dans la réserve.

Code B

- ouvrage quasi irremplaçable, daté entre 1850 et 1940, soit plus de 70 ans d'âge ou dont l'état physique nécessite des conditions de conservation adaptées
- édition originale, source, théorie de base des Sciences de la Terre, encyclopédie
- si la bibliothèque possède le dernier exemplaire d'un titre rare au niveau romand (RERO) ou suisse, elle s'engage à le conserver ; par cette action, elle se conforme aux recommandations du Groupe PAC de RERO
- publication des chercheurs de l'ISTE et du MCG
- nécessite des précautions particulières, prêt sous conditions
- copie de sauvegarde sur support numérique
- dépôt dans la réserve.

Code C

- ouvrage d'utilisation courante, disponible au prêt sans conditions
- plus récent que 1941
- dépôt au libre-accès, au magasin et dans les salles de cours.

Code D

- doublon non usité, ouvrage dépassé
- les titres entrant dans cette catégorie peuvent être éliminés ; ils sont annotés tels quels et mis à la disposition du public s'ils sont en bon état et relativement récents ou mis au pilon.

Dans les codes de préservation et conservation A et B ci-dessus, on parle de copies de sauvegarde sur support numérique. Par ce terme, nous entendons copies susceptibles de remplacer l'original, faites dans une perspective de conservation à long terme (Villard, 2001, p.96). Ces copies sont mises à disposition des lecteurs, sur demande, en remplacement de la version originale qui pourra rester conservée dans de meilleures conditions. En 2009, la bibliothèque a collaboré à la numérisation d'ouvrages par Google, initiative menée par la BCU-L. En contrepartie de la fourniture d'ouvrages, Google met les fichiers numériques des livres scannés à disposition. La qualité d'exécution est bonne, par contre les planches pliées ou les cartes annexées ne sont pas incluses. Avec un travail supplémentaire d'insertion de ces dernières, nous pourrions disposer d'une bonne base de départ.

Depuis son déménagement en 2012, la bibliothèque possède une réserve bénéficiant de conditions de température et d'hygrométrie optimales. Le temps nous dira si ces conditions restent stables, les paramètres étant régulièrement contrôlés. Les rayonnages sont de bonne qualité, non acides, minimisant l'impact des ans sur la qualité du papier.

Sous le code de préservation et de conservation C, on parle d'ouvrages d'utilisation courante. Ce niveau demande une évaluation permettant aux collections d'être systématiquement révisées et rajeunies ; on peut également parler de désherbage. Selon Carbone, 2006, les critères principaux d'évaluation des collections monographiques sont :

- le **niveau intellectuel (Conspectus)**. Par exemple, tous les ouvrages contenant des descriptions, toutes les cartes géologiques régionales constituent des informations de première importance, qu'il faut garder pour la recherche et qui au fil des ans passeront sous le code de préservation et de conservation B. Les ouvrages théoriques sont sujets à évolution, mais il est nécessaire de garder les fondements même de la théorie pour des raisons historiques.
- l'**état matériel du document**. Les ouvrages utilisés en salle de cours par exemple s'abîment très vite. Avant de les remplacer, on tente de les réparer ou de les renforcer. Toute intervention se fait avec du matériel professionnel non acide. En ce qui concerne les cartes, l'envoi à un relieur professionnel permet de les entoiler, ce qui augmente leur durée de vie.
- le **taux de rotation de la collection** (sur 3 ans). Ce paramètre pourra être calculé au plus tôt d'ici 3 ans seulement. En effet, jusqu'en janvier 2013, la totalité des emprunts n'était pas répertoriée.
- l'**âge médian du segment** (dans notre cas, la CDU). Cette information peut s'obtenir aisément par RERO pour les monographies. En effet, les ouvrages catalogués contiennent tous une date de publication, voire d'impression. Les cartes géologiques contiennent toutes également une date de publication. De par leur recensement sur une base de données interne, le calcul de cette valeur serait aisé. Mais le remplacement ou la réédition d'une carte n'est vraiment pas affaire courante et ce paramètre ne peut donc pas être pris en compte dans ce cas précis.

Les codes de préservation et conservation sont annotés au crayon gris sur la première page de chaque ouvrage, à côté du numéro RERO et du niveau Conspectus. Ils sont également introduits dans un champ interne sur RERO, afin de pouvoir accéder à cette information en tout temps et en tout lieu. Ces codes ne doivent pas rester figés dans le temps. Un ouvrage courant peut tout à fait devenir une source incontournable et reconnue, alors qu'une encyclopédie perd de sa valeur si une nouvelle édition paraît sur le marché.

Ces codes permettent également, si nécessaire, de procéder à des tris rapides lors d'opérations de sauvegarde en urgence (incendie, inondation) afin d'aiguiller au plus vite les ouvrages les plus précieux vers une solution de traitement appropriée.

4.1.3 POLITIQUE DE COMMUNICATION

Une majorité des ouvrages s'emprunte pour 1 mois ferme, avec prolongation automatique d'un mois si l'ouvrage n'est pas réclamé par un autre lecteur. Les chercheurs de l'ISTE et du MCG peuvent garder les ouvrages empruntés plus longtemps, à condition qu'ils restent disponibles en tout temps dans leur bureau.

Pour les ouvrages datés d'avant 1940 et conservés dans la réserve, le prêt est limité aux chercheurs de l'ISTE et du MCG. Les étudiants et le public peuvent à tout moment consulter ces documents dans la bibliothèque. Le prêt inter-bibliothèques est largement pratiqué, sauf pour les ouvrages anciens qui ne sont prêtés que sous condition.

Le personnel de la bibliothèque fait des demandes d'emprunt ou de photocopies inter-bibliothèques en Suisse et à l'étranger pour les chercheurs et les étudiants de niveau master. Lors d'une demande de monographie, on s'attache à connaître la qualité scientifique de l'ouvrage demandé et on songe, le cas échéant, à son acquisition potentielle.

En ce début de XXI^e siècle, le nombre d'e-books croît constamment, également dans le domaine spécifique des Sciences de la Terre. Les bibliothèques ne peuvent souvent pas acquérir un titre seul, elles doivent acheter des bouquets d'e-books ; ce système peut paraître de prime abord intéressant mais on se rend vite compte que seuls quelques titres phares sont téléchargés. De plus, le problème de la diffusion de l'information aux lecteurs se pose ; on ne peut pas employer le catalogue RERO, car les accès négociés par une institution avec les éditeurs sont généralement limités à son périmètre. La base de données ebooksUnil³ de la BCU-L est néanmoins une bonne option.

La bibliothèque ne dispose pas de statistiques remontant suffisamment loin dans le passé pour analyser l'utilisation qu'en font les usagers. Mais des analyses récentes donnent cependant de bonnes indications ; elles sont recensées à l'annexe 2.

4.2 PÉRIODIQUES PAPIER ET ÉLECTRONIQUES

Au niveau des périodiques, la bibliothèque des Sciences de la Terre est une bibliothèque dite hybride. C'est-à-dire qu'elle propose une riche collection de titres

³ <http://www2.unil.ch/ebooks/>

sous forme imprimée, complétée par une offre en ressources électroniques. Ces ressources sont disponibles sur des serveurs extérieurs.

4.2.1 POLITIQUE D'ACQUISITION

Quel niveau d'exhaustivité la bibliothèque veut-elle atteindre, ou peut-elle atteindre en tenant compte des coûts des abonnements ou des licences? Selon la loi de Bradford, 1934, si on veut couvrir 80% de la production, il suffit d'acquérir 30 périodiques dans un domaine précis. Puis, suivant une courbe logarithmique, 82% de la production seront couverts par 100 revues, 84% avec 200 revues, 85% avec plus de 350, etc. La bibliothèque des Sciences de la Terre compte actuellement 342 abonnements imprimés vivants et un nombre encore plus important de périodiques électroniques. 148 titres sur support papier proviennent des échanges, 83 sont acquis par la bibliothèque, 78 abonnements nous sont remis par la BCU, 12 sont payés par le MCG et 21 d'entre eux nous parviennent par dons réguliers. Comme les périodiques traitent de sujets très pointus, il est tout à fait possible de leur attribuer une CDU identique à celle des monographies, puis d'utiliser les mêmes niveaux Conspectus déjà développés ci-dessus et recensés dans l'annexe 3. Côté langue, l'anglais est largement prédominant.

Le nombre de périodiques imprimés obtenus par le biais d'accord d'échange diminue d'année en année. En effet, pour des questions budgétaires, nombre d'institutions renoncent à la publication sur support papier et à leur envoi pour se concentrer sur le tout électronique et la mise à disposition en accès libre (Open Access).

C'est sur demande des chercheurs que la bibliothèque procède à l'abonnement à un périodique, par achat ou par échange. Le facteur d'impact d'un périodique n'a que peu d'influence sur la décision d'abonnement de la part de la bibliothèque ; le sujet couvert et le nombre de lecteurs potentiels sont plus importants. Parmi les abonnements conclus par la bibliothèque, 67 d'entre eux le sont uniquement sur support papier, 13 sur les deux supports et seulement 3 en format électronique uniquement. L'option du tout électronique n'a pas été envisagée jusqu'à maintenant car la pérennité des accès à long terme n'est pas garantie. On doit se demander si l'achat de périodiques imprimés couplés à leur version électronique est envisageable à long terme pour des raisons de coût et donc s'il nous faut privilégier la version papier au détriment du nombre de périodiques ou le nombre de périodiques au détriment de la pérennité.

Un certain nombre de titres nous sont remis par la BCU-L sous forme imprimée. Mais ce chiffre est faible par rapport aux accès électroniques qui sont mis à disposition de toute la communauté universitaire lausannoise (plus de 39'000 titres en 2011). Les statistiques d'utilisation des ressources électroniques ne sont pas connues, mais les chercheurs les utilisent énormément, ce qui peut expliquer le faible nombre d'emprunt de périodiques imprimés par les chercheurs de l'ISTE (cf. annexe 2).

Il faut également noter l'utilisation de bases de données en ligne qui sont des outils essentiels à la recherche scientifique, mais auxquelles la BCU-L et la bibliothèque n'ont négocié que l'accès sans aucune garantie de pérennité. Dans le domaine des Sciences de la Terre, il s'agit de GeoRef, GeoBase et GeoScience World.

4.2.2 POLITIQUE DE CONSERVATION

Au même titre que les monographies et les cartes, les périodiques imprimés doivent être conservés le plus longtemps possible. Les contenus descriptifs ne vieillissent pas et doivent pouvoir être cités par les chercheurs en toute connaissance de cause.

La qualité du papier utilisé pour l'impression de périodiques est souvent moins bonne que celle employée pour les monographies ; par exemple, les titres russes et indiens, publiés entre 1880 et 1940 et dont la fragilité a déjà posé problème lors du déménagement de 2012. La première mesure de sauvegarde de ces documents consiste à les relier, ce qui est une protection efficace des originaux. Ensuite, les mesures de conservation doivent être rigoureuses et nécessitent des locaux et des équipements adéquats. Tout a été mis en œuvre dans la réserve pour arriver à ces conditions dans des limites de coûts acceptables ; seul le temps nous dira si ces conditions favorables se maintiennent.

Les mêmes niveaux de préservation et conservation définis dans le cas des monographies et cartes sont applicables pour les périodiques imprimés. En effet, comme la pertinence intellectuelle est définie par les mêmes niveaux Conspectus, leur conservation peut également répondre aux mêmes exigences. De ce fait, la bibliothèque peut être gérée par collections spécifiques comme nous le verrons au chapitre 5. Il est toutefois important de garder précieusement tous les titres imprimés car il s'agit encore de la meilleure solution de conservation à l'heure actuelle. Une collaboration avec la Coopération en Archivage des périodiques imprimés de la Conférence des bibliothèques universitaires suisses serait également intéressante, grâce à un partage de la conservation à long terme du dernier exemplaire imprimé des revues scientifiques étrangères spécialisées en Sciences de la Terre (CUB-KUB, [2006]).

L'encombrement moyen d'un titre de périodique sur une année est de 12.5 cm selon Grunberg, 1996. Avec les 354 abonnements reçus annuellement sur support papier, l'encombrement augmente théoriquement d'environ 44 ml/an. En réalité, vu que nombre d'abonnements de la bibliothèque proviennent d'échanges et que leur parution est souvent annuelle ou irrégulière, on note plutôt un accroissement annuel de 30 ml. Suite au déménagement de 2012, la bibliothèque dispose d'une capacité de stockage accrue dans les nouveaux locaux. Ceci permet, dans la mesure des budgets disponibles, de conserver tous les abonnements imprimés durant ces dix prochaines années. Au-delà, une méthode de désherbage sera proposée ou des solutions de stockage électronique seront envisagées.

Avec les périodiques électroniques justement, on passe d'un produit imprimé acquis une fois pour toutes à un service numérique à redevance annuelle. A la notion de « stock s'ajoute désormais le flux : la bibliothèque n'est plus seulement gisement de ressources, elle est aussi lieu de passage d'informations dont elle maîtrise souvent les "tuyaux" plus que le contenu » (Calenge, 2006, p.21). L'accès pérenne aux 3 titres purement électroniques acquis par la bibliothèque n'est pas garanti et il n'y a aucune indication à ce sujet, ni sur les sites web ni dans les contrats des éditeurs. La pérennité des accès aux ressources électroniques est un enjeu large, sortant du cadre de la bibliothèque des Sciences de la Terre. Ce point est traité prioritairement par le Consortium suisse des bibliothèques.

4.2.3 POLITIQUE DE COMMUNICATION

Les fascicules imprimés reçus dans l'année civile ne peuvent pas être empruntés. La bibliothèque met cependant à disposition des moyens suffisants pour en permettre une reproduction. Les fascicules des années antérieures peuvent être empruntés selon les mêmes règles que les monographies et cartes, mais la reproduction est encouragée s'il s'agit d'un article court.

Tous les titres et années de périodiques imprimés possédés par la bibliothèque sont catalogués sur RERO, ce qui leur donne une bonne visibilité pour les lecteurs, mais également pour toutes les autres bibliothèques. Le bulletinage journalier se fait sur une base de données interne et est disponible sur les ordinateurs en libre-accès dans chaque local de la bibliothèque. De plus, les derniers fascicules reçus de 72 titres phares en Sciences de la Terre sont exposés à l'entrée de la bibliothèque.

Les périodiques électroniques disponibles sont tous recensés sur le site web de la bibliothèque⁴. Sous un premier onglet, on trouve une liste de liens directs vers plus d'une centaine de titres, les plus importants dans le domaine. Ces périodiques sont indifféremment acquis par la bibliothèque des Sciences de la Terre, par la BCU-L ou se trouvent en Open Access. Un autre onglet permet d'aller directement dans le répertoire PérUnil⁵ de la BCU-L. Ce portail permet la recherche alphabétique d'un titre. Il mentionne l'état de la collection imprimée et électronique, ainsi que la bibliothèque qui le possède ou la plateforme d'hébergement.

4.3 TIRÉS-À-PART

Autrefois très utilisés car vecteurs principaux de diffusion de la recherche par les auteurs eux-mêmes et les institutions, les tirés-à-part ont nettement perdu de leur pertinence à l'ère du web. D'abord parce que les auteurs ne reçoivent plus de version imprimée de la part de l'éditeur, mais ont accès à la version électronique de leur publication. Ensuite parce que les maisons d'édition imposent souvent un embargo quant à la diffusion des tirés-à-part électroniques par les bibliothèques ou les serveurs institutionnels. Enfin, dans le domaine des Sciences de la Terre, si la publication en Open Access n'est pas encore une pratique courante, l'offre éditoriale augmente cependant régulièrement.

4.3.1 POLITIQUE D'ACQUISITION

Les tirés-à-part imprimés sont acquis par le biais des dépôts des chercheurs de l'ISTE et du MCG, des échanges, des dons et des demandes de lecteurs. La bibliothèque ne fait pas d'acquisition systématique, même dans ses domaines d'excellence.

Suite à une convention interne à l'Institut, tous les articles écrits par les chercheurs de l'ISTE et du MCG sont déposés à la bibliothèque sous forme imprimée comme archive institutionnelle. On leur attribue une CDU, on les inscrit dans la base de données interne de la bibliothèque, on les insère dans des pochettes de papier non acide et on les classe dans des boîtes, par ordre alphabétique du premier auteur, en regard des monographies.

⁴ <http://www.unil.ch/iste/page91747.html>

⁵ <http://www2.unil.ch/perunil/>

Les tirés-à-part reçus par le biais des échanges et des dons sont méticuleusement triés (cf. annexe 4), puis conditionnés et classés.

Lors d'une demande d'emprunt inter-bibliothèques de la part d'un chercheur de l'ISTE ou du MCG, on conserve au passage une copie de l'article demandé afin de pouvoir le mettre à disposition d'autres intéressés si nécessaire.

4.3.2 POLITIQUE DE CONSERVATION

Un moyen de conservation et peut-être encore plus de valorisation des tirés-à-part serait de les numériser, c'est-à-dire d'en faire des « documents digitaux dont la bibliothèque s'est assurée la pleine propriété [...]. Le document numérique [...] est en général un élément de la collection de la bibliothèque, par sa disponibilité, son opportunité de manipulation et sa liberté d'accès » (Calenge, 2008, p. 22 et suivantes). Tout en respectant l'article 24, al. 1 bis de la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA) : « Les bibliothèques, les établissements d'enseignement, les musées et les archives accessibles au public sont autorisés à confectionner les copies d'exemplaires d'œuvres qui sont nécessaires pour la sauvegarde et la conservation de leurs collections, à condition qu'ils ne poursuivent aucun but économique ou commercial avec cette activité ». Lors de la numérisation, on peut se poser la question s'il vaut la peine de procéder également à une reconnaissance optique des caractères car la plupart du temps le titre seul des articles suffit à en spécifier le sujet.

Les versions imprimées des tirés-à-part répondent aux mêmes codes de préservation et conservation PAC que les monographies et cartes conservées à la bibliothèque.

4.3.3 POLITIQUE DE COMMUNICATION

Toutes les publications des chercheurs de l'ISTE et du MCG sont répertoriées - sans les PDF pour des questions de droit d'éditeur - par le chercheur lui-même sur le serveur académique lausannois SERVAL, puis validées par la bibliothèque. SERVAL assure un rayonnement international aux publications, ce qui leur ajoute une plus-value non négligeable.

Tous les tirés-à-part imprimés sont disponibles au prêt, au même titre que les monographies et les cartes. Par contre, ils ne sont pas recensés sur le catalogue RERO ni sur la base de données interne de la bibliothèque. Les personnes intéressées doivent les rechercher eux-mêmes dans les cartons sur les rayons. Leur numérisation et leur mise à disposition sur un ordinateur à l'intérieur de la bibliothèque pourrait augmenter nettement leur attractivité.

5 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les paragraphes précédents ont permis de formaliser la politique documentaire de la bibliothèque des Sciences de la Terre et donc de clarifier sa position vis-à-vis de l'extérieur. Plusieurs aspects théoriques ont été développés en détail et adaptés à la spécificité des collections.

Concernant l'aspect pratique du travail quotidien, cette politique documentaire permettra de travailler par grandes catégories de collections. En effet, comme on peut le voir ci-dessous, différentes rubriques permettent de cerner les caractéristiques de chacune des collections :

- les **classes de lecteurs** visés ; ceux-ci sont très différents d'une collection à une autre et peuvent également varier selon les besoins spécifiques.
- les **types de documents** concernés ; les différents types de documents doivent refléter l'offre scientifique et correspondre au mieux au besoin des lecteurs.
- les différents **moyens d'acquisition** possibles ; bien entendu les achats tiennent le haut du pavé dans cette rubrique. Les dons ont afflué ces dernières années avec le déménagement de tous les membres de l'ISTE dans le nouveau bâtiment et par le départ à la retraite de quelques professeurs. Mais la bibliothèque est aussi à l'écoute de changements intervenant dans d'autres unités des Sciences de la Terre, tels les déménagements, fermetures de laboratoires, départs à la retraite sur les campus universitaires suisses essentiellement et parfois même ailleurs dans le monde, qui peuvent présenter l'occasion d'acquérir ou de compléter des collections.
- les **niveaux Conspectus** demandés ; le paragraphe 4.1.1 et l'annexe 3 traitent de cette problématique.
- la **préservation et la conservation** par les codes A, B, C et D ; le lecteur se référera au paragraphe 4.1.2 pour en connaître les détails.
- la **communication** ; le prêt à 1 mois avec prolongation possible des ressources imprimées de la bibliothèque est la règle de base de la communication. Plusieurs exceptions existent cependant, comme le prêt de plus longue durée pour les chercheurs de l'ISTE et du MCG ou la seule consultation sur place des ouvrages précieux, qui sont décrites plus en détail au chapitre 4.
- le **signalement** ; le catalogue RERO permet de mettre en valeur les monographies et périodiques à large échelle. Le site web de la bibliothèque contient tous les liens utiles vers l'offre électronique disponible. A l'intérieur de la bibliothèque même se trouvent des présentoirs pour 72 périodiques où sont exposés les derniers fascicules parus, des vitrines permettant l'exposition sécurisée de pièces patrimoniales, des espaces réservés aux références de cours et des ordinateurs contenant le catalogue des cartes, travaux de master et lames minces. Il faut également penser à la promotion auprès des étudiants entrant dans le cursus académique et à l'offre de formation pour les nouveaux outils de recherche documentaire.

5.1 CARACTÉRISTIQUES DES COLLECTIONS

Quatre types de collections sont définis ; la collection patrimoniale, la collection de recherche, la collection des salles de cours et la collection pour les étudiants et le public.

Collection patrimoniale

| | |
|---------------|---|
| Lecteur | Professeur et assistant |
| Documents | Monographies, périodiques et cartes |
| Sélection | Responsable de domaine, bibliothécaire spécialisé |
| Acquisition | Achat et don |
| Conspectus | 4 et 5 |
| Code PAC | A et B |
| Communication | Consultation sur place |
| Signalement | RERO, vitrines |

Collection de recherche

| | |
|---------------|--|
| Lecteur | Professeur, assistant, doctorant et étudiant en master |
| Documents | Monographies, encyclopédies, cartes, périodiques, bases de données, thèses, travaux de master, tirés-à-part, lames minces et publications des chercheurs de l'ISTE et du MCG |
| Sélection | Responsable de domaine, bibliothécaire spécialisé, professeur, assistant |
| Acquisition | Achat, échange et don 1 exemplaire, plus si demande expresse pour les monographies. 1 abonnement E-fee (imprimé + électronique), si pas possible DDP (électronique + imprimé). Dans de rares cas, si l'obsolescence est rapide (informatique par ex.) e-only. 1 exemplaire par carte sauf 5 exemplaires pour les cartes suisses |
| Conspectus | 4 et 5 |
| Code PAC | B et C |
| Communication | Prêt de longue durée |
| Signalement | RERO, site web de la bibliothèque, présentoirs à périodiques, formation, numérisation des tirés-à-part |

Collection des salles de cours

| | |
|---------------|--|
| Lecteur | Etudiants |
| Documents | Monographies et cartes |
| Sélection | Professeur et assistant |
| Acquisition | Achat Au maximum 5 exemplaires par tranche de 10 étudiants, favoriser les livres électroniques (e-book) |
| Conspectus | 3 |
| Code PAC | C |
| Communication | Exclu du prêt |
| Signalement | Physique dans les salles de cours |

Collection pour les étudiants et le public

| | |
|---------------|---|
| Lecteur | Etudiants et grand public |
| Documents | Monographies, dictionnaires, cartes et périodiques imprimés |
| Sélection | Professeur, bibliothécaire spécialisé |
| Acquisition | Achat 1 exemplaire, si référence de cours, 1 exemplaire exclu du prêt puis au maximum 1 exemplaire par tranche de 10 étudiants |
| Conspectus | 2 et 3 |
| Code PAC | C |
| Communication | Prêt 1 mois, prolongation possible |
| Signalement | RERO, vitrines pour les références de cours et publicité |

5.2 EVALUATION RÉGULIÈRE DES COLLECTIONS

L'utilité de cette sériation par collection, que ce soit pour les ressources imprimées ou les ressources électroniques, est de permettre le développement de méthodes d'évaluation et de désherbage spécifiques, afin de les rendre le plus vivantes, pertinentes et complètes possible.

Malgré la volonté d'assurer une couverture documentaire large et accessible dans un domaine aussi spécialisé que les Sciences de la Terre, et ce pour un public varié, on constate

- un fort développement des ressources électroniques, que ce soit pour les périodiques ou pour les e-books
- des difficultés croissantes à maintenir une collection de recherche à la pointe au vu de l'offre éditoriale de plus en plus considérable
- une diminution du nombre de lecteurs au sein même de la bibliothèque, dû à l'importante offre électronique
- une réduction du nombre de prêts et d'emprunts inter-bibliothèque (cf. annexe 2)
- une harmonisation difficile des différents moyens d'accès à l'information.

Toute une série d'équations permettent d'évaluer les prêts par le taux de rotation (P/C)⁶, le facteur d'utilisation relative ($\%P/\%C$), le taux de fonds actif ($(C_p/C)*100$), le taux de sortie ($(DP/DC)*100$), la durée de vie active (D_v), le taux de renouvellement souhaitable ($((C/D_v)/C)*100$) et le taux de disponibilité utile ($((C-(DP+NP_x))/C)*100$) (Calenge, 2008, pp 41 et suivantes). Ces équations complèteront régulièrement les données bibliothéconomiques (cf. annexe 2). Toutes les données concernant le prêt n'ont pas encore pu être obtenues car les statistiques d'emprunt pour tous les lecteurs de la bibliothèque ne datent que de ce début d'année. Ces outils d'évaluation des prêts seront donc mis en œuvre ultérieurement.

⁶ C : nombre de documents empruntables sur une période donnée ;

C_p : nombre de documents empruntés sur une période donnée ;

DC : nombre de documents disponibles à un temps T

DP : nombre de documents empruntés à un temps T

D_v : Médiane des prêts selon l'âge des documents

NP_x : nombre de documents jamais empruntés sur une période donnée

P : nombre de prêts sur une période donnée ;

$\%C$: % de documents empruntables dans un segment précis par rapport au total des documents empruntables ;

$\%P$: % du nombre de prêts réalisés dans un segment précis par rapport au total des prêts ;

CONCLUSION

Le présent mémoire permet de formaliser une politique documentaire pour la bibliothèque des Sciences de la Terre de l'UNIL.

Cette bibliothèque scientifique spécialisée a été créée il y a environ 140 ans par le Musée géologique de Lausanne. Elle atteint une réputation mondiale entre 1913 et l'avènement de l'ère informatique suite à la création de fiches documentaires indexant les connaissances paléontologiques et stratigraphiques. Après plusieurs restructurations administratives et moult déménagements, le dernier datant d'automne 2012, la bibliothèque est rattachée à l'ISTE mais collabore étroitement avec le MCG.

Actuellement, on y trouve 25'000 monographies et 1'600 périodiques imprimés catalogués sur RERO et 9'000 cartes géologiques répertoriées sur une base de donnée interne. Grâce à la BCU-L un nombre important de périodiques est disponible sous forme électronique. La bibliothèque possède également de nombreux tirés-à-part, mais cette ressource documentaire est largement sous-exploitée. Les demandes d'achat d'e-books sont de plus en plus nombreuses mais aucune collection n'est encore acquise. Un niveau d'excellence, largement reconnu, couvre le domaine de la géologie des Alpes.

Les trois axes essentiels de la politique documentaire développée sont :

- Une politique d'acquisition : des niveaux Conspectus sont établis pour chaque CDU afin de préciser les pôles d'excellence recherchés et les axes de développement principaux, et ce pour les monographies, les cartes et les périodiques, imprimés ou électroniques. Ces niveaux permettent également le tri des dons que la bibliothèque reçoit régulièrement. Enfin, la bibliothèque vise l'exhaustivité des publications des chercheurs de l'ISTE et du MCG.
- Une politique de conservation : les collections sont segmentées en 4 niveaux de préservation et conservation, afin d'offrir une bibliothèque dynamique au lecteur et de préserver les ouvrages le mieux possible, l'imprimé étant toujours actuellement la meilleure solution de conservation à long terme.
- Une politique de communication : la majorité des ressources sont disponibles au prêt. Quelques exceptions sont néanmoins possibles, surtout concernant les ouvrages précieux. Toutes les monographies et tous les périodiques imprimés vivants et morts sont catalogués sur RERO et bénéficient d'une large visibilité. Les cartes sont cataloguées sur une base de données interne disponible dans les locaux de la bibliothèque seulement. La valorisation des tirés-à-part passe par leur numérisation et leur mise à disposition électronique.

La gestion pratique quotidienne de cet ensemble se fera par collections, regroupant des classes de lecteurs, des types de documents et des niveaux Conspectus et de préservation et de conservation. Il est également prévu de procéder à l'évaluation des collections et des prêts.

BIBLIOGRAPHIEDocuments cités

Bersier, Arnold (1950) : Musée géologique : rapport présenté par le conservateur. pp1-3.

Bisbrouck, Marie-Françoise et Renoult, Daniel (1993) : Construire une bibliothèque universitaire. Paris. Editions du Cercle de la Librairie.

Bradford, S.C. (1934) : Sources of information on specific subjects. Engineering. 137. pp. 85-86.

Calenge, Bertrand (2006) : Quand peut-on établir qu'une bibliothèque dispose d'une politique documentaire ? Bulletin des Bibliothèques de France. 51/1. pp.18-23.

Calenge, Bertrand (2008) : Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet. Paris. Editions du Cercle de la Librairie.

Carbone, Pierre, Bonnel, Sylvie et Gravier-Gèze, Colette (2006) : Un plan de développement des collections ; la bibliothèque universitaire de droit de l'Université Paris 12 Val-de-Marne. Bulletin des Bibliothèques de France. 51/1. pp.82-89.

CBU-KUB, [2006] : Coopération en Archivage des périodiques imprimés. Document 1 Principes. Document 2 Liste des centrales spécialisées. Document 3 Dispositions d'exécution. En date du 5.10.2013. <http://www.kub-cbu.ch/index.php?id=2502>

Grunberg, Gérald (1996) : Bibliothèques dans la cité. Guide technique et réglementaire. Paris. Editions du Moniteur. 452p.

IFLA [s. d.] : Grandes lignes directrices d'une politique de développement des collections à partir du modèle Conspectus. En date du 18.09.2013. <http://www.ifla.org/files/assets/acquisition-collection-development/publications/gcdp-fr.pdf>

Lugeon, Maurice (1913) ; Musée géologique : rapport présenté par le conservateur. pp. 7-10.

Lugeon, Maurice (1931) ; Musée géologique : rapport présenté par le conservateur. pp. 7-9.

Lugeon, Maurice (1939) ; Musée géologique : rapport présenté par le conservateur. pp. 1-4.

Masson, Henri (2002-2003) : Héli Badoux (1911-2001) Biographie et œuvre géologique. Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat., 88/3, pp. 343-363.

Renevier, Eugène (1878) : Le Musée géologique de Lausanne en 1878. Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat., 16, pp. 133-148.

Renevier, Eugène (1891) : Musée géologique. Rapport annuel. pp. 58-86.

Renevier, Eugène (1897) : Musée géologique. Rapport annuel. pp. 11-21.

Rusbridge, Chris (1998) : Towards the Hybrid Library. D-Lib Magazine. July-August.

Trueswell, Richard W. (1966) : Determining the optimal number of volumes for a library's core collection. Libri. 16/1. pp.49-60.

Trueswell, Richard W. (1969) : User circulation satisfaction vs. Size of holdings at three academic libraries. College and Research Libraries. 30/3. pp.204-213.

Villard, Hubert (1986) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1986.

Villard, Hubert (1987) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1987.

Villard, Hubert (1988) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1988.

Villard, Hubert (1989) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1989.

Villard, Hubert (1990) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1990.

Villard, Hubert (1991) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1991.

Villard, Hubert (1992) : Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne : Rapport annuel 1992.

Villard, Hubert (1993) : Du bassin d'accumulation au réservoir d'eau vive. Vers une gestion dynamique des collections. In : L'espace bibliothéconomique suisse, hier, aujourd'hui, demain. En hommage à Gustave Moeckli. Vevey. Ed. de l'Aire.

Villard, Hubert (2001) : Un plan de conservation. Mise en œuvre à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Bulletin des bibliothèques de France. 46/6. pp.94-100.

Documents consultés

Calenge, Bertrand (2012) : Collections et politiques documentaires : poser le cadre de la problématique. Support de cours. CAS en gestion de documentation et de bibliothèque. Fribourg.

Giovannini, Andrea (2012) : Actualités de la conservation. Support de cours. CAS en gestion de documentation et de bibliothèque. Fribourg.

Politique d'acquisition de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire – Lausanne. En date du 06.07.2013. <http://www.unil.ch/bcu/page23963.pdf>

Politique d'acquisition et de développement des collections de la Bibliothèque de l'EPFL. Politique documentaire de la Bibliothèque de l'EPFL - Version 6.7 – 10.06.2010. En date du 06.07.2013. <http://library.epfl.ch/docs/pdf/poldoc.pdf>

Règlement 433.11.1 pour la Bibliothèque cantonale et universitaire (RBCU) du 27 août 2008. En date du 16.09.2013. http://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2012/07/Spr_RBCU_Reglement_pour_la_Bibliotheque_cantonale_et_universitaire_-_etat_au_01.06.2012.pdf

Tirelli, Ludovic (2012) : Droit d'auteur dans les bibliothèques : principes de base, dispositions légales, environnement numérique. Support de cours. CAS en gestion de documentation et de bibliothèque. Fribourg.

Villard, Hubert (2012) : La gestion dynamique des collections à l'ère du numérique. Support de cours. CAS en gestion de documentation et de bibliothèque. Fribourg.

ANNEXES

Liste des annexes

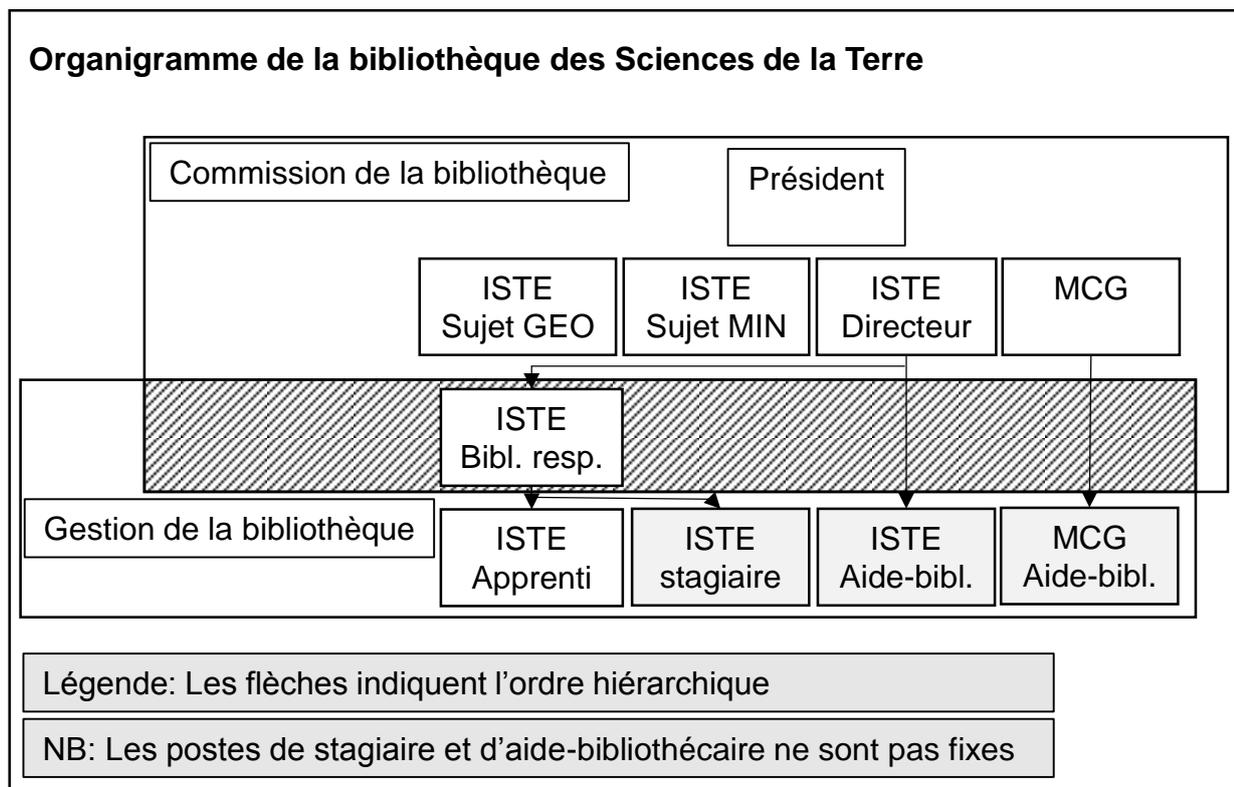
Annexe 1 Organigramme

Annexe 2 Données bibliéconomiques

Annexe 3 Niveaux Conspectus

Annexe 4 Grilles de détermination des codes PAC

ANNEXE 1 ORGANIGRAMME ⁷



Le directeur de l'ISTE est responsable du budget. Il est également le supérieur hiérarchique direct de la bibliothécaire responsable.

Représentation aux commissions

Le président de la commission de la bibliothèque représente les intérêts de la Faculté des Géosciences et de l'Environnement auprès de la COBIB (Commission des Bibliothèques de l'UNIL)

La bibliothécaire responsable représente les intérêts de la Faculté des Géosciences et de l'Environnement auprès de la CODUL (Commission des Bibliothèques de l'UNIL et du CHUV pour la Documentation Electronique) et de SERVAL (Serveur Académique Lausannois).

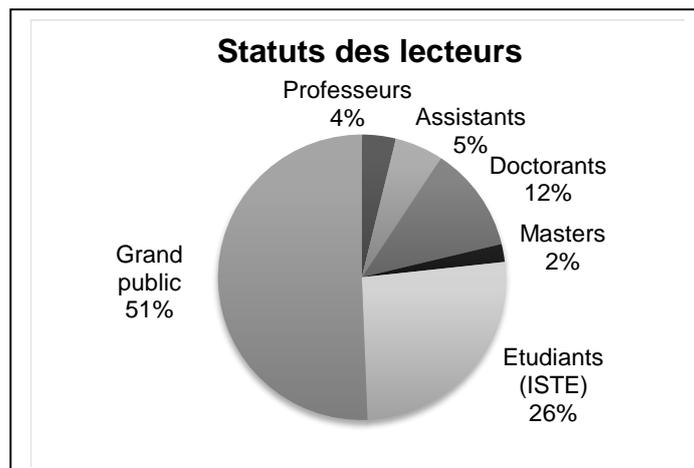
⁷ A dessein, aucun nom ne figure dans ce document de travail car il devra faire l'objet d'une validation par la commission de la bibliothèque

ANNEXE 2 DONNÉES BIBLIOTHÉCONOMIQUES

Statuts des lecteurs

Sur 786 lecteurs actifs (dernier emprunt daté de moins de 2 ans) au 31 juillet 2013, il y a :

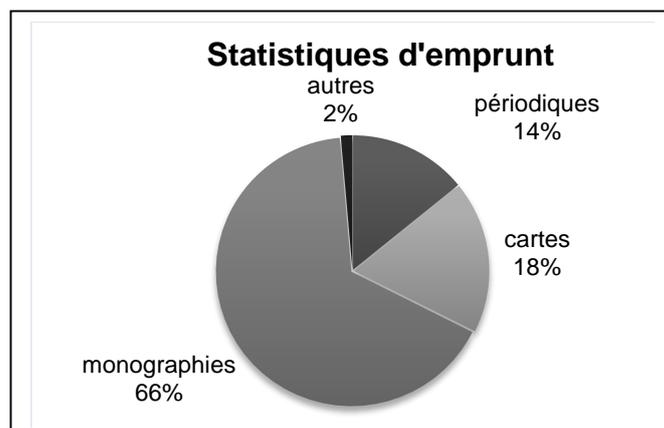
- 183 chercheurs (30 professeurs, 43 assistants, 94 doctorants et 16 étudiants en master)
- 205 étudiants (ISTE)
- 398 lecteurs grand public, composés d'étudiants d'autres instituts et facultés de l'Université de Lausanne ou d'universités associées (Genève et Neuchâtel pour la plupart), des professeurs de gymnase ou de collège, des gymnasiens, des professionnels venant de bureaux de géologie ou d'ingénieurs et des amateurs éclairés.



Statistiques d'emprunt

Les statistiques d'emprunt pour tous les lecteurs n'ont débuté qu'en janvier 2013, sur la base de données interne de gestion de la bibliothèque. Il n'y a donc pas de recul pour juger ces informations et leur fiabilité doit également être encore revérifiée.

Pour la période de mai à juillet 2013, on remarque tout de même que les monographies représentent le gros des emprunts (192), suivies des cartes (53) et des périodiques (41) en proportions presque égales. Sous "autres documents", il s'agit des travaux de master (3) et les séries de lames minces (sections de roches ultra-minces pouvant être regardées au microscope) avec 1 seul emprunt.



Statut des emprunteurs

Pour la période de mai à juillet 2013, les emprunteurs se répartissent comme suit : 37 emprunts par le grand public, 16 par les étudiants (ISTE), 11 par les doctorants, 8 par les étudiants en master, 6 par les assistants et 4 par les professeurs. Ces 78 lecteurs ont emprunté les 290 ouvrages listés dans les statistiques d'emprunt ci-dessus.

Pourquoi avons-nous si peu d'emprunts ?

Première hypothèse : le public n'a pas encore trouvé le nouvel emplacement de la bibliothèque suite au déménagement de fin 2012.

Seconde hypothèse : la période de test (mai-juillet 2013) n'est pas la plus idéale. Les étudiants en master par exemple sont en fin de rédaction de leur travail et rendent les ouvrages plutôt qu'ils ne les empruntent. Les étudiants en bachelor, eux, arrivent à la fin des cours du semestre et se préparent à passer des examens.

Emprunt par statut

Pour terminer, on veut voir quels types de ressources sont utilisés par les différents lecteurs, en établissant une combinaison des statistiques d'emprunt et du statut des emprunteurs. Les chiffres de mai à juillet 2013 ont été obtenus par décomptage, non par des statistiques.

Le public emprunte un grand nombre de cartes géologiques alors qu'elles ne sont pas répertoriées sur RERO. Les étudiants doivent connaître leur existence par leurs professeurs ou les cours de recherche documentaire donnés par l'Institut de Géographie et Durabilité de l'UNIL aux étudiants bachelor mention géographie.

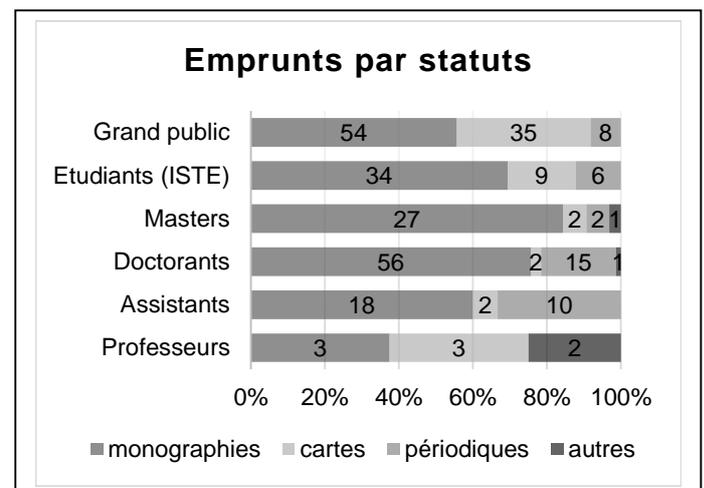
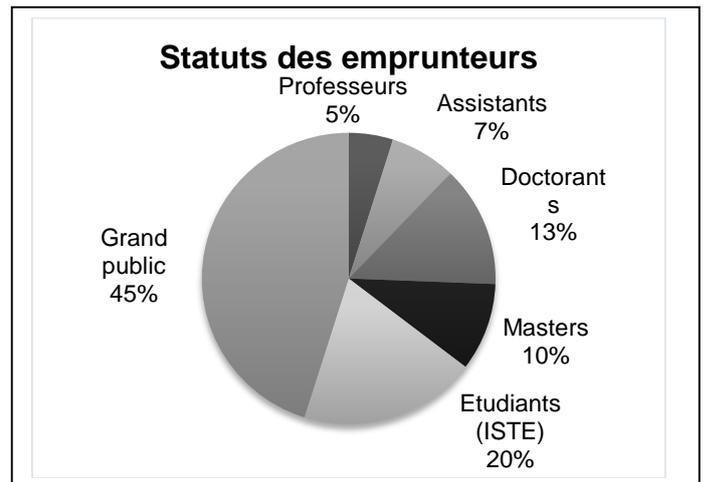
Le nombre de périodiques empruntés par les chercheurs est faible. Il faut préciser que ces derniers savent qu'un nombre important de périodiques édités après 1994 sont disponibles online. Les périodiques imprimés empruntés sont donc ceux pour lesquels aucun accès n'a été ouvert ou alors les périodiques plus anciens. Il faut également préciser qu'aucune statistique ne répertorie les périodiques scannés ou photocopiés au sein même de la bibliothèque.

Les travaux de master et les séries de lames minces sont régulièrement empruntés par les chercheurs. L'information à leur sujet est donc satisfaisante.

Prêts inter-bibliothèques

Au cours des années 2001-2011, le nombre moyen d'emprunts inter-bibliothèques pour les chercheurs de l'ISTE et du MCG est de 175 par année. Le nombre moyen de documents envoyés à d'autres bibliothèques est de 71.

Les chiffres sont en baisse constante depuis 2004. Cela est dû principalement à l'offre électronique importante disponible sur le campus universitaire.



ANNEXE 3 NIVEAUX CONSPECTUS

classés selon la CDU par ordre numérique, en français/anglais et autres langues. Cette proposition est à valider par la Commission de la bibliothèque avant mise en application. Un bref résumé des CDU principales se trouve à la fin de l'annexe.

Définition : Niveau 0 : hors collection ; **niveau 1** : niveau minimal d'information ; **niveau 2** : niveau d'information élémentaire ; **niveau 3** : support de formation et d'enseignement ; **niveau 4** : niveau de recherche ; **niveau 5** : niveau complet d'information (IFLA, [s. d.])

| CDU | Rubrique | Fr/An | autre |
|--------------|---|-------|-------|
| 51 | Mathématiques | 2 | 0 |
| 519 | Statistiques | 2 | 0 |
| 519.1 | Statistiques. Réseaux neuronaux | 4 | 0 |
| 528.7 | Télétection. Généralités | 3 | 0 |
| 528.7(084.4) | Télétection. Atlas | 3 | 0 |
| 528.76 | Télétection. Techniques | 3 | 0 |
| 528.761 | Télétection. Techniques: photogéologie | 3 | 0 |
| 528.762 | Télétection. Techniques: images satellite | 3 | 0 |
| 528.78 | Télétection. Applications | 3 | 0 |
| 528.8 | Informatique. Généralités | 2 | 0 |
| 528.82 | Informatique. Matériel (hardware) | 2 | 0 |
| 528.83 | Informatique. Procédures d'utilisation | 2 | 0 |
| 528.831 | Informatique. Langages de programmation | 3 | 0 |
| 528.832 | Informatique. Logiciels d'application | 4 | 0 |
| 528.84 | Informatique. Communications | 2 | 0 |
| 528.85 | Informatique. Applications graphiques | 3 | 0 |
| 53 | Physique | 2 | 0 |
| 54 | Chimie | 2 | 0 |
| 541.1 | Chimie physique | 2 | 0 |
| 541.11 | Thermodynamique. Sciences de la terre | 4 | 0 |
| 548 | Cristallographie. Généralités | 3 | 0 |
| 548(07) | Cristallographie. Traités | 4 | 0 |
| 548.3 | Cristallochimie | 4 | 0 |
| 548.8 | Cristallographie. Croissance et défauts cristallins | 4 | 0 |
| 548.9 | Cristallographie. Propriétés des minéraux | 4 | 0 |
| 549 | Minéralogie générale. | 3 | 0 |
| 549(07) | Minéralogie. Traités | 4 | 0 |
| 549(084.4) | Minéralogie. Atlas | 4 | 0 |
| 549.2 | Minéralogie systématique. Généralités | 3 | 0 |
| 549.6 | Minéralogie systématique: silicates | 4 | 0 |
| 549.7 | Minéralogie systématique: non silicates | 4 | 0 |
| 549.9 | Minéralogie analytique. Généralités | 3 | 0 |
| 549.9(07) | Minéralogie analytique. Traités | 4 | 0 |
| 549.911 | Minéralogie analytique. Méthodes optiques | 4 | 0 |
| 549.912 | Minéralogie analytique. Microscopie électronique | 4 | 0 |
| 549.92 | Minéralogie analytique. Spectroscopie | 4 | 0 |
| 549.941 | Minéralogie analytique. Diffraction par RX | 4 | 0 |
| 549.942 | Minéralogie analytique. Examen à l'aide d'électrons, d'ions et de rayons cathodiques | 4 | 0 |
| 549.95 | Minéralogie analytique. Inclusions fluides | 4 | 0 |
| 549.97 | Minéralogie analytique. Autres méthodes | 4 | 0 |
| 55 | Géologie. Généralités | 3 | 3 |
| 55(02) | Géologie. Vulgarisation | 3 | 3 |
| 55(03) | Géologie. Dictionnaires | 3 | 3 |
| 55(04) | Géologie. Congrès | 4 | 0 |
| 55(07) | Géologie. Traités | 4 | 0 |
| 55(09) | Histoire de la géologie et Biographies | 4 | 0 |
| 55(235.243) | Himalaya | 4 | 4 |
| 55(261) | Océan Atlantique | 4 | 4 |
| 55(262) | Méditerranée | 4 | 4 |
| 55(262.5) | Mer noire | 4 | 4 |
| 55(265) | Océan Pacifique | 4 | 4 |
| 55(267) | Océan Indien | 4 | 4 |

| | | | |
|------------|---|---|---|
| 55(267.33) | Mer rouge | 4 | 4 |
| 55(4) | Europe. Généralités | 4 | 4 |
| 55(410) | Grande Bretagne | 4 | 4 |
| 55(411) | Ecosse | 4 | 4 |
| 55(416) | Irlande du nord | 4 | 4 |
| 55(417) | Irlande. Eire | 4 | 4 |
| 55(420) | Angleterre | 4 | 4 |
| 55(430) | Allemagne | 4 | 4 |
| 55(435.9) | Luxembourg | 4 | 4 |
| 55(436) | Autriche | 4 | 4 |
| 55(437) | Tchécoslovaquie | 4 | 4 |
| 55(437.1) | Tchéquie | 4 | 4 |
| 55(437.6) | Slovaquie | 4 | 4 |
| 55(438) | Pologne | 4 | 4 |
| 55(439) | Hongrie | 4 | 4 |
| 55(44) | France Généralités | 4 | 4 |
| 55(44.1) | France. Extra-alpin | 4 | 4 |
| 55(44.2) | France. Alpes | 5 | 5 |
| 55(449.45) | France. Corse | 4 | 4 |
| 55(45) | Italie. Généralités | 4 | 4 |
| 55(45.1) | Italie. Extra-alpin | 4 | 4 |
| 55(45.2) | Italie. Alpes | 5 | 5 |
| 55(46) | Espagne | 4 | 4 |
| 55(469) | Portugal | 4 | 4 |
| 55(470) | Russie | 4 | 4 |
| 55(474) | Etats Baltes | 4 | 4 |
| 55(479.22) | Géorgie | 4 | 4 |
| 55(48) | Scandinavie | 4 | 4 |
| 55(480) | Finlande | 4 | 4 |
| 55(481) | Norvège | 4 | 4 |
| 55(485) | Suède | 4 | 4 |
| 55(489) | Danemark | 4 | 4 |
| 55(491.1) | Islande | 4 | 4 |
| 55(492) | Pays-Bas | 4 | 4 |
| 55(493) | Belgique | 4 | 4 |
| 55(494) | Suisse. Généralités | 5 | 5 |
| 55(494.1) | Suisse. Jura | 5 | 5 |
| 55(494.2) | Suisse. Molasse | 5 | 5 |
| 55(494.3) | Suisse. Alpes. Généralités | 5 | 5 |
| 55(494.31) | Suisse. Préalpes | 5 | 5 |
| 55(494.32) | Suisse. Alpes. Helvétique | 5 | 5 |
| 55(494.34) | Suisse. Alpes. Pennique | 5 | 5 |
| 55(494.37) | Suisse. Alpes. Grisons et Liechtenstein | 5 | 5 |
| 55(494.38) | Suisse. Alpes orientales. Autriche | 5 | 5 |
| 55(495) | Grèce | 4 | 4 |
| 55(495.9) | Crète | 4 | 4 |
| 55(496.5) | Albanie | 4 | 4 |

| | | | |
|-----------|--|---|---|
| 55(497) | Etats balkaniques | 4 | 4 |
| 55(497.1) | Ex-Yougoslavie | 4 | 4 |
| 55(497.2) | Bulgarie | 4 | 4 |
| 55(497.4) | Slovénie | 4 | 4 |
| 55(498) | Roumanie | 4 | 4 |
| 55(5) | Asie | 4 | 4 |
| 55(510) | Chine | 4 | 4 |
| 55(520) | Japon | 4 | 4 |
| 55(532) | Emirats arabes | 4 | 4 |
| 55(54) | Népal, Bangladesh, Sri Lanka, Pakistan | 4 | 4 |
| 55(540) | Inde | 4 | 4 |
| 55(55) | Iran | 4 | 4 |
| 55(560) | Turquie | 4 | 4 |
| 55(564.3) | Chypre | 4 | 4 |
| 55(567) | Irak | 4 | 4 |
| 55(569) | Proche-Orient. Généralités | 4 | 4 |
| 55(569.1) | Syrie | 4 | 4 |
| 55(569.3) | Liban | 4 | 4 |
| 55(569.4) | Israël | 4 | 4 |
| 55(569.5) | Jordanie | 4 | 4 |
| 55(571.1) | Sibérie | 4 | 4 |
| 55(581) | Afghanistan | 4 | 4 |
| 55(59) | Birmanie, Thaïlande, Malaisie, Cambodge, Vietnam, Laos | 4 | 4 |
| 55(6) | Afrique. Généralités | 4 | 4 |
| 55(61) | Afrique du Nord. Généralités | 4 | 4 |
| 55(611) | Tunisie | 4 | 4 |
| 55(612) | Libye | 4 | 4 |
| 55(620) | Egypte | 4 | 4 |
| 55(624) | Soudan | 4 | 4 |
| 55(64) | Maroc | 4 | 4 |
| 55(65) | Algérie | 4 | 4 |
| 55(661.2) | Mauritanie | 4 | 4 |
| 55(662) | Afrique de l'Ouest | 4 | 4 |
| 55(67) | Afrique centrale | 4 | 4 |
| 55(676) | Afrique de l'Est | 4 | 4 |
| 55(68) | Afrique australe | 4 | 4 |
| 55(7) | Amérique centrale et du Nord. Généralités | 4 | 4 |
| 55(71) | Canada | 4 | 4 |
| 55(72) | Mexique | 4 | 4 |
| 55(728) | Amérique centrale | 4 | 4 |
| 55(728.1) | Guatemala | 4 | 4 |
| 55(728.3) | Honduras | 4 | 4 |
| 55(728.4) | El Salvador | 4 | 4 |
| 55(728.5) | Nicaragua | 4 | 4 |
| 55(728.6) | Costa Rica | 4 | 4 |

| | | | | | | | |
|--------------|------------------------------------|---|---|-------------|--|---|---|
| 55(728.7) | Panama | 4 | 4 | 550.341 | Sismologie | 4 | 0 |
| 55(729) | Antilles | 4 | 4 | 550.342 | Sismique | 4 | 0 |
| 55(729.1) | Cuba | 4 | 4 | 550.35 | Radiométrie | 4 | 0 |
| 55(729.2) | Jamaïque | 4 | 4 | 550.36 | Géothermie | 4 | 0 |
| 55(729.3) | République Dominicaine | 4 | 4 | 550.371 | Electricité | 4 | 0 |
| 55(729.4) | Haïti | 4 | 4 | 550.372 | Electromagnétisme | 4 | 0 |
| 55(729.5) | Puerto Rico | 4 | 4 | 550.38 | Géomagnétisme | 4 | 0 |
| 55(729.74) | Guadeloupe | 4 | 4 | 550.4 | Géochimie. Généralités | 3 | 0 |
| 55(729.81) | Martinique | 4 | 4 | 550.4(07) | Géochimie. Traités | 4 | 0 |
| 55(729.86) | Barbade | 4 | 4 | 550.42 | Géochimie systématique | 4 | 0 |
| 55(729.87) | Trinidad | 4 | 4 | 550.43 | Géochimie analytique | 4 | 0 |
| 55(73) | Etats-Unis | 4 | 4 | 550.44 | Géochimie. Phases fluides | 4 | 0 |
| 55(8) | Amérique du sud. Généralités | 4 | 4 | 550.45 | Géochimie. Terres rares | 4 | 0 |
| 55(81) | Brésil | 4 | 4 | 550.46 | Géochimie isotopique | 4 | 0 |
| 55(82) | Argentine | 4 | 4 | 550.47 | Biogéochimie | 4 | 0 |
| 55(83) | Chili | 4 | 4 | 550.48 | Géochimie & Géostatistique | 4 | 0 |
| 55(84) | Bolivie | 4 | 4 | 550.83 | Géophysique appliquée et méthodes de prospection | 4 | 0 |
| 55(85) | Pérou | 4 | 4 | 550.832 | Diagraphies | 4 | 0 |
| 55(861) | Colombie | 4 | 4 | 550.839:904 | Archéométrie | 4 | 0 |
| 55(866) | Equateur | 4 | 4 | 551.1 | Histoire de la terre | 4 | 0 |
| 55(87) | Venezuela | 4 | 4 | 551.24 | Tectonique | 4 | 0 |
| 55(881) | Guyanes | 4 | 4 | 551.3 | Sédimentologie | 4 | 0 |
| 55(892) | Paraguay | 4 | 4 | 551.32 | Glaciologie | 3 | 0 |
| 55(899) | Uruguay | 4 | 4 | 551.4 | Géomorphologie | 4 | 0 |
| 55(910) | Indonésie | 4 | 4 | 551.44 | Spéléologie | 3 | 0 |
| 55(914) | Philippines | 4 | 4 | 551.46 | Océanographie | 3 | 0 |
| 55(931) | Nouvelle-Zélande | 4 | 4 | 551.5 | Climatologie | 3 | 0 |
| 55(94) | Australie | 4 | 4 | 551.6 | Pédologie | 4 | 0 |
| 55(961.31) | Samoa | 4 | 4 | 551.7 | Stratigraphie | 4 | 0 |
| 55(963) | Polynésie française | 4 | 4 | 551.79 | Quaternaire | 4 | 0 |
| 55(97) | Océanie | 4 | 4 | 552 | Pétrographie - Pétrologie. Généralités | 3 | 0 |
| 55(98) | Arctique | 4 | 4 | 552(03) | Pétrographie - Pétrologie. Dictionnaires | 4 | 0 |
| 55(988) | Groenland | 4 | 4 | 552(04) | Pétrographie - Pétrologie. Congrès | 4 | 0 |
| 55(99) | Antarctique | 4 | 4 | 552(07) | Pétrographie - Pétrologie. Traités | 4 | 0 |
| 55:57 | Biogéosciences. Généralités | 3 | 0 | 552(084.4) | Pétrographie - Pétrologie. Atlas | 4 | 0 |
| 55:57.1 | Biogéosciences. Etudes spécifiques | 4 | 0 | 552.30 | Pétrologie ignée. Généralités | 3 | 0 |
| 55:57.2 | Biogéosciences. Biominéralisation | 4 | 0 | 552.301 | Pétrologie ignée. Processus magmatiques | 4 | 0 |
| 550.2 | Planètes & Lune | 3 | 0 | 552.311 | Pétrographie ignée. Roches plutoniques | 4 | 0 |
| 550.21 | Météorites | 3 | 0 | 552.313 | Volcanologie. Généralités | 3 | 0 |
| 550.3 | Géophysique. Généralités | 3 | 0 | 552.314 | Volcanologie. Roches volcaniques | 4 | 0 |
| 550.3(084.4) | Géophysique. Atlas | 4 | 0 | 552.4 | Métamorphisme. Généralités | 3 | 0 |
| 550.3(1) | Géophysique. régionales: Monde | 4 | 0 | 552.4(07) | Métamorphisme. Traités | 4 | 0 |
| 550.3(494) | Géophysique. régionales: Suisse | 4 | 0 | | | | |
| 550.31 | Gravimétrie & Géodésie | 4 | 0 | | | | |
| 550.33 | Cartographie. SIG | 4 | 0 | | | | |

| | | | |
|------------|---|---|---|
| 552.412 | Métamorphisme. Processus | 4 | 0 |
| 552.421 | Métamorphisme régional | 4 | 0 |
| 552.422 | Métamorphisme de haute pression | 4 | 0 |
| 552.424 | Métamorphisme de contact | 4 | 0 |
| 552.7 | Pétrologie & Géodynamique | 4 | 0 |
| 552.9 | Minéralogie et pétrographie appliquées | 4 | 0 |
| 552.981 | Charbon | 3 | 0 |
| 552.982 | Pétrole | 3 | 0 |
| 553 | Gîtologie. Généralités | 3 | 0 |
| 553(03) | Gîtologie. Dictionnaires | 3 | 0 |
| 553(04) | Gîtologie. Congres | 3 | 0 |
| 553(07) | Gîtologie. Traités | 3 | 0 |
| 553(084.4) | Gîtologie. Atlas | 3 | 0 |
| 553.2 | Gîtologie systématique | 3 | 0 |
| 553.3 | Métallogénie | 3 | 0 |
| 553.4 | Gîtologie. Prospection et exploration | 3 | 0 |
| 553.5 | Gîtologie. Exploitation, histoire et arts des mines | 3 | 0 |
| 553.6 | Gîtologie. Géochimie des gîtes | 3 | 0 |
| 553.71 | Gîtologie & géostatistique. (simulations informatiques) | 3 | 0 |
| 553.8 | Gîtologie. Ressources minérales et économie minière | 3 | 0 |
| 553.92 | Gîtologie régionale. Description de gisements | 3 | 0 |
| 553.93 | Gîtologie. Gemmologie | 3 | 0 |
| 553.94 | Gîtologie. Diamant | 3 | 0 |
| 554 | Géotechnique & géologie de l'Ingénieur | 4 | 0 |
| 555 | Dangers & risques naturels | 4 | 0 |
| 556 | Hydrologie | 4 | 0 |
| 556.55 | Limnologie | 4 | 0 |
| 557.1 | Gestion & ingénierie de l'Environnement. Gestion et protection de l'Environnement | 4 | 0 |
| 557.2 | Gestion & ingénierie de l'Environnement. Polluants, pollutions et dépollution | 4 | 0 |
| 557.3 | Gestion & ingénierie de l'Environnement. Gestion et stockage des déchets | 4 | 0 |
| 56 | Paléontologie. Généralités | 3 | 0 |
| 56(04) | Paléontologie. Congrès | 4 | 0 |
| 56(07) | Paléontologie. Traités | 4 | 0 |
| 56(084.4) | Paléontologie. Atlas | 4 | 0 |
| 56«0» | Précambrien | 4 | 0 |

| | | | |
|-------------|--------------------------------------|---|---|
| 56«01» | Archéen - silurien | 4 | 0 |
| 56«1» | Paléozoïque | 4 | 0 |
| 56«14» | Dévonien | 4 | 0 |
| 56«15» | Carbonifère | 4 | 0 |
| 56«2-3» | Mésozoïque – Cénozoïque | 4 | 0 |
| 56«21» | Trias | 4 | 0 |
| 56«22» | Jurassique | 4 | 0 |
| 56«23» | Crétacé | 4 | 0 |
| 56«3» | Cénozoïque | 4 | 0 |
| 56«31» | Paléogène | 4 | 0 |
| 56«321» | Miocène | 4 | 0 |
| 56«322» | Pliocène - Pléistocène - quaternaire | 4 | 0 |
| 56:551.7 | Paléontologie stratigraphique | 4 | 0 |
| 561 | Paléobotanique. Généralités | 3 | 0 |
| 561(07) | Paléobotanique. Traités | 4 | 0 |
| 561:581.33 | Palynologie. Pollens. Spores | 4 | 0 |
| 561:581.9 | Flore Généralités | 4 | 0 |
| 561:581.91 | Flore du Paléozoïque | 4 | 0 |
| 561:581.92 | Flore du Mésozoïque | 4 | 0 |
| 561:581.93 | Flore du Cénozoïque | 4 | 0 |
| 561:582.26 | Algues | 4 | 0 |
| 562 | Paléozoologie. Généralités | 3 | 0 |
| 562(07) | Paléozoologie. Traités | 4 | 0 |
| 562:592 | Paléozoologie. Invertébrés | 4 | 0 |
| 562:593 | Microfossiles | 4 | 0 |
| 562:593.1 | Foraminifères | 4 | 0 |
| 562:593.2 | Conodontes | 4 | 0 |
| 562:593.3 | Graptolites | 4 | 0 |
| 562:593.4 | Spongiaires | 4 | 0 |
| 562:593.5 | Cœlentérés | 4 | 0 |
| 562:593.9 | Echinodermes Généralités | 4 | 0 |
| 562:593.914 | Crinoïdes | 4 | 0 |
| 562:593.922 | Astérides | 4 | 0 |
| 562:593.924 | Echinides | 4 | 0 |
| 562:594 | Mollusques. Généralités | 4 | 0 |
| 562:594.1 | Lamellibranches | 4 | 0 |
| 562:594.2 | Gastéropodes | 4 | 0 |
| 562:594.5 | Céphalopodes. Généralités | 4 | 0 |
| 562:594.531 | Céphalopodes du Paléozoïque | 4 | 0 |
| 562:594.532 | Céphalopodes du Trias | 4 | 0 |
| 562:594.533 | Céphalopodes du Jurassique | 4 | 0 |
| 562:594.534 | Céphalopodes du Crétacé | 4 | 0 |
| 562:594.535 | Céphalopodes du Cénozoïque | 4 | 0 |
| 562:594.581 | Bélemnites | 4 | 0 |
| 562:594.7 | Bryozoaires | 4 | 0 |
| 562:594.8 | Brachiopodes | 4 | 0 |

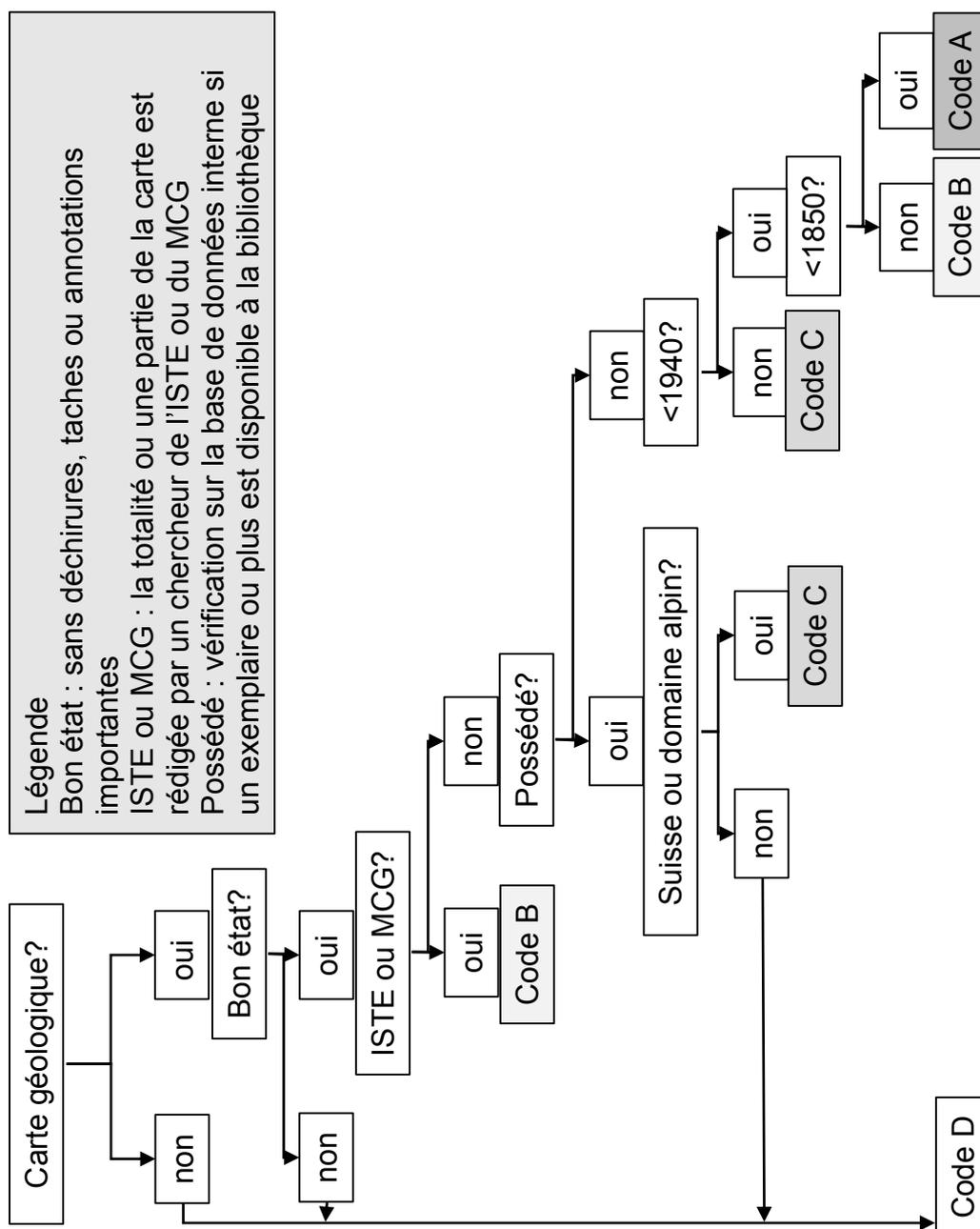
| | | | |
|------------|------------------------|---|---|
| 562:595 | Arthropodes | 4 | 0 |
| 562 :595.2 | Trilobites | 4 | 0 |
| 562:595.9 | Crustacés - ostracodes | 4 | 0 |
| 562:596 | Vertébrés. Généralités | 4 | 0 |
| 562:597 | Poissons. Amphibiens | 4 | 0 |
| 562:598.1 | Reptiles | 4 | 0 |

| | | | |
|------------|------------|---|---|
| 562:598.19 | Dinosaures | 4 | 0 |
| 562:598.2 | Oiseaux | 4 | 0 |
| 562:599 | Mammifères | 4 | 0 |
| 562:599.9 | Homme | 3 | 0 |
| 57 | Biologie | 2 | 0 |

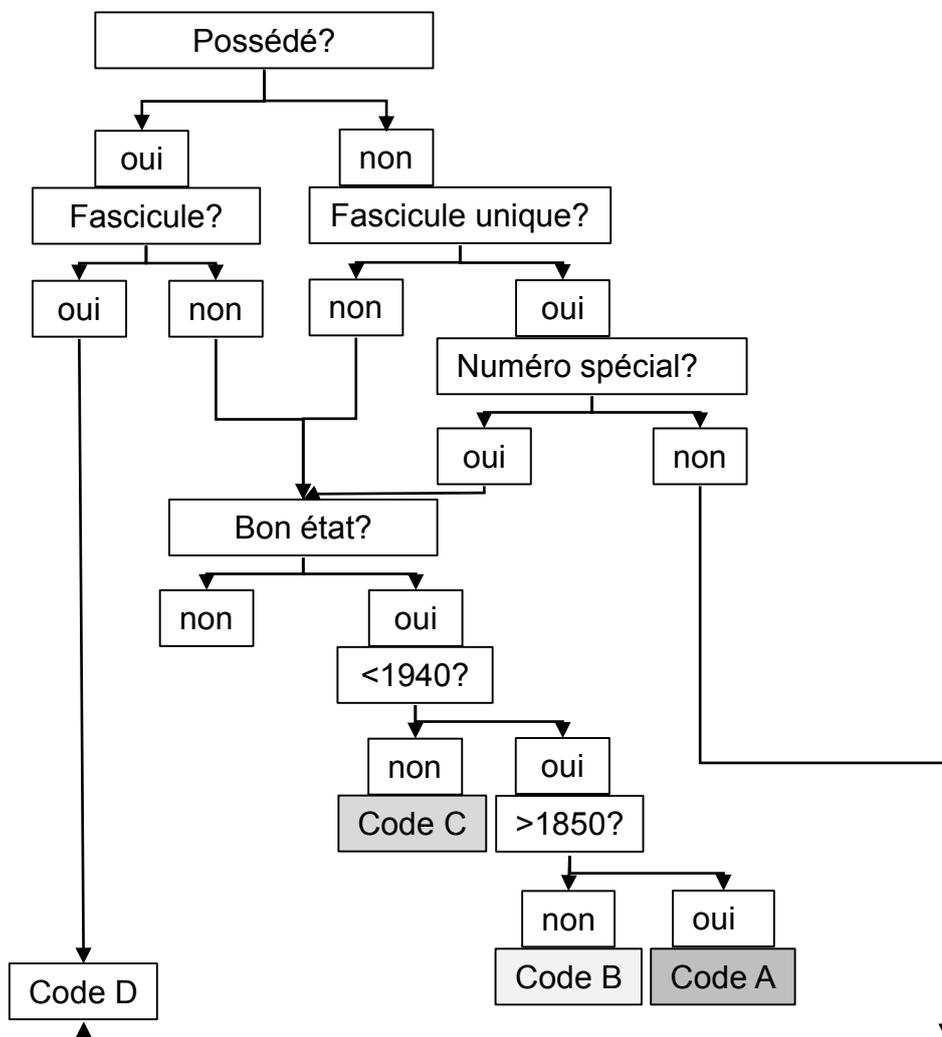
Et en résumé :

| CDU | Rubrique | Fr/An | autre |
|---------|--|-------|-------|
| 5 | Sciences exactes et naturelles | 2 | 0 |
| 548 | Cristallographie | 4 | 0 |
| 549 | Minéralogie | 4 | 0 |
| 55 | Géologie généralités | 3 | 3 |
| 55(XX) | Géologie régionale | 4 | 4 |
| 55(494) | Géologie Suisse | 5 | 5 |
| 55:57 | Biogéosciences | 4 | 0 |
| 551 | Géologie | 4 | 0 |
| 552 | Pétrographie | 4 | 0 |
| 553 | Gîtologie | 3 | 0 |
| 554 | Géotechnique & géologie de l'Ingénieur | 4 | 0 |
| 555 | Dangers & risques naturels | 4 | 0 |
| 556 | Hydrologie | 4 | 0 |
| 557 | Gestion & ingénierie de l'Environnement. | 4 | 0 |
| 56 | Paléontologie | 4 | 0 |

Grille de détermination des codes de préservation et de conservation des dons de cartes



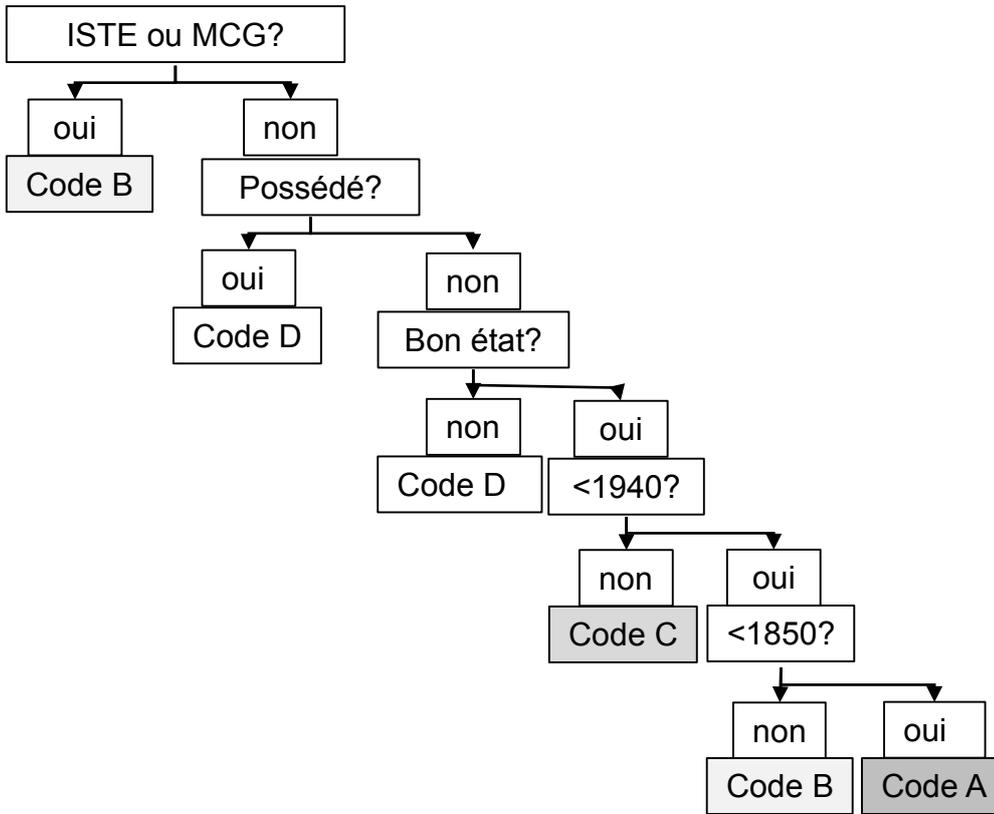
Grille de détermination des codes de préservation et de conservation des dons de périodiques imprimés



Légende

Possédé : vérification sur la base de données interne si le périodique imprimé est disponible à la bibliothèque
 Fascicule : vérification sur la base de données interne si le fascicule est arrivé, puis s'il est disponible sur les rayons
 Bon état : sans déchirures, taches ou annotations importantes

Grille de détermination des codes de préservation et de conservation des dons de tirés-à-part



Légende

ISTE ou MCG : TAP rédigé par un chercheur de l'ISTE ou du MCG
Possédé : vérification si la bibliothèque possède le TAP
Bon état : bonne reproduction, lisible et complète, sans déchirures, taches ou annotations importantes